

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Fax :

Raison sociale :

Date et lieu de naissance :

Objet : demande d'installation d'une prise d'eau sur le domaine public fluvial

Pièces à joindre : 1 plan de situation à l'échelle 1: 25000 (flécher l'implantation)
1 extrait cadastral de la zone concernée à l'échelle 1: 2 000 (flécher l'implantation)
1 schéma-coupe de l'installation (avec dimensions, dater et signer)

Monsieur l'Ingénieur,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'installer et d'exploiter une prise d'eau sur la rive.....de la rivière.....commune de.....

à partir d'un terrain dont je suis propriétaire (1), cadastré sous le n°.....– ou je ne suis pas – (1)
Dans le cas où votre projet se situerait sur un terrain privé bordant la rivière, il est de votre ressort d'obtenir l'accord écrit du propriétaire riverain (pièce à verser au dossier).

ACCORD DU PROPRIETAIRE RIVERAIN :

Je soussigné ,

Nom : Prénom :

adresse :
.....

propriétaire de la parcelle cadastrée sous le numéro :.....

Commune de :

déclare autoriser M..... à construire l'installation décrite ci-dessus à partir du terrain dont je suis propriétaire et lui laisser libre accès durant le temps accordé dans le ou les arrêtés d'autorisation.

Fait àlesignature

Cette installation sera constituée par :

- **une pompe aspirante** électrique ou sur tracteur du type.....

d'une puissance de et d'un débit horaire de m³ reliée à la rivière par une conduite en d'un diamètre de , et d'une longueur de ml.

- **un compteur sera obligatoirement mis en place sur l'installation.**

Marque..... Modèle.....

La consommation annuelle est estimée à.....m³ environ.

La conduite empruntera le domaine public fluvial sur une longueur de.....ml et sera munie d'une crépine entretenue par mes soins.

Après instruction de votre dossier par le service, il vous sera adressé un arrêté préfectoral autorisant votre projet - **ne pas entreprendre les travaux d'installation avant d'en avoir reçu notification de l'arrêté d'autorisation.**

Toute occupation du domaine de l'État est assujettie au paiement d'une redevance domaniale dont le montant est fixé par le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique, payable à la trésorerie générale de votre département.

L'autorisation est accordée, dans la majorité des cas, **pour une période de 5 ans.** Aussi, nous vous recommandons de ne pas engager de travaux qui ne pourraient être amortis durant la période accordée.

Étant sous votre seule responsabilité, nous vous engageons à assurer la sécurité aux abords immédiats de l'ouvrage réalisé. **Vous apposerez** un panneau « Accès privé », ainsi que le **numéro d'identification** de votre autorisation délivrée par notre service.

Afin de conserver un site propre, il est de votre devoir de maintenir votre installation en bon état (garantissant sa solidité, son intégration dans la nature) et de nettoyer régulièrement ses abords.

Je vous informe que l'autorisation qui vous sera accordée est précaire et révocable à tout moment, et que le non-respect des clauses comprises dans l'arrêté d'autorisation ou pour un motif d'intérêt général (navigation, travaux) peuvent conduire à l'ouverture d'une action en contentieux qui peut déboucher sur la résiliation de l'autorisation.

Je certifie sur l'honneur les renseignements donnés exacts, avoir pris connaissance des conditions d'autorisation et m'y conformer, et de **faire une demande pour toutes modifications futures.**

Fait àleSignature